



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Prime

Saint-Prime, 9 décembre 2024

Le conseil de la municipalité de Saint-Prime siège en séance extraordinaire ce lundi 9 décembre 2024 à l'Hôtel de ville, dans la salle des délibérations, située au 599, rue Principale à Saint-Prime.

Sont présents à cette séance, Mesdames les conseillères Isabelle Lapierre et Nathalie Paré ainsi que Messieurs les conseillers Luc A. Bonneau, Vincent Pagé et Mario Lapierre formant quorum sous la présidence de son Honneur Madame Marie-Noëlle Bhérier.

Assistent également à la séance : Madame Claudia Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière, Monsieur Dany Desbiens, directeur des travaux publics et Madame Cathy Lavoie, technicienne en administration et finances.

Ouverture de l'assemblée

Madame la mairesse ouvre la séance à 18 h et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Madame Claudia Gagnon fait fonction de secrétaire de la réunion.

2024-251

Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc A. Bonneau, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Mario Lapierre ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2024-252

Adoption des prévisions budgétaires 2025

ATTENDU QUE la directrice générale, en collaboration avec tous les départements de la municipalité, a préparé le budget pour l'année 2025;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Nathalie Paré, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Mario Lapierre ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2025 s'élevant à 6 301 291 \$ soient adoptées par le conseil municipal.

2024-253

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc A. Bonneau, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Vincent Pagé ET RÉSOLU QUE le programme des dépenses en immobilisations de la Municipalité de Saint-Prime pour les exercices financiers 2025-2026-2027 soit adopté par ce conseil.

Ce programme triennal est divisé en phases annuelles et prévoit pour chacune des années les dépenses suivantes :

<u>Année</u>	<u>Montant</u>
2025	3 437 500 \$
2026	4 029 000 \$
2027	4 266 000 \$
<u>TOTAL</u>	<u>11 732 500 \$</u>

Ce programme triennal prévoit **19 projets** précis, tels que détaillés ci-dessous :



No de résolution
ou annotation



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Prime

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027
Budget 2025

	Modes de financements				Total
	Subvention	Emprunt long terme	Fonds de roulement.	Fonds investissement	
2025					
1) Resurfacement et ponceaux du Rang 6 (conditionnel à l'obtention de subvention)	2 252 000 \$	397 000 \$	- \$	- \$	2 649 000 \$
2) Plans et devis pour nouveau développement domiciliaire (1er partie fait par MRC)	- \$	50 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$
3) Révision plan d'intervention (TECQ) (partiellement réalisé par MRC)	10 000 \$	- \$	- \$	- \$	10 000 \$
4) Éclairage et aménagement bout du quai (PRIMA)	100 000 \$	- \$	- \$	- \$	100 000 \$
5) Équipements pour salle d'entraînement (conditionnel subvention)	25 000 \$	- \$	- \$	- \$	25 000 \$
6) Aménagement débarcadere scolaire	119 000 \$	- \$	23 000 \$	- \$	142 000 \$
7) Remorque	- \$	- \$	4 000 \$	- \$	4 000 \$
8) Parc de jeux d'eau - Secteur loisirs	400 000 \$	- \$	41 000 \$	- \$	441 000 \$
9) Aquaplane	- \$	- \$	- \$	1 500 \$	1 500 \$
10) Projet subvention PAET Aménagement espace détente	12 000 \$	- \$	- \$	3 000 \$	15 000 \$
	2 918 000 \$	447 000 \$	68 000 \$	4 500 \$	3 437 500 \$
2026					
11) Nouvelles rues (suite au développement domiciliaire)	- \$	1 000 000 \$	- \$	- \$	1 000 000 \$
12) Resurfacement Av. Albert-Perron (si subvention)	553 000 \$	98 000 \$	- \$	- \$	651 000 \$
13) Aqueduc rte 169, 2.5km (conduite amiante) TECQ	600 000 \$	- \$	- \$	- \$	600 000 \$
14) Reconstruction de segments de routes, Rang 3 (conditionnel subv)	1 261 000 \$	222 000 \$	- \$	- \$	1 483 000 \$
15) Ponceau Rivière à la chasse. Rang 3	- \$	250 000 \$	- \$	- \$	250 000 \$
16) Surfaces de Dek hockey	36 000 \$	- \$	- \$	9 000 \$	45 000 \$
	2 450 000 \$	1 570 000 \$	- \$	9 000 \$	4 029 000 \$
2027					
17) Réfection conduites d'eau rue Girard (600 m)	- \$	600 000 \$	- \$	- \$	600 000 \$
18) Déménagement bibliothèque (cond. subv. Ministère de la culture)	1 000 000 \$	- \$	- \$	- \$	1 000 000 \$
19) Reconstruction Marcel Auclair Nord (conditionnel subvention)	2 258 500 \$	407 500 \$	- \$	- \$	2 666 000 \$
	3 258 500 \$	1 007 500 \$	- \$	- \$	4 266 000 \$
TOTAL DES PROJETS PLAN TRIENNAL:	8 626 500 \$	3 024 500 \$	68 000 \$	13 500 \$	11 732 500 \$

PROJETS DES DEUX ANNÉES SUIVANTES (2028-2029)

- ⇒ Camionnette pour travaux publics
- ⇒ Déménagement bibliothèque
- ⇒ Toit patinoire (si subvention)
- ⇒ Sentiers multifonctionnels "Parc de la Couronne"
- ⇒ Suite du développement domiciliaire

Période de questions


Une période de questions est tenue. Des citoyens émettent des commentaires et questions au conseil municipal.

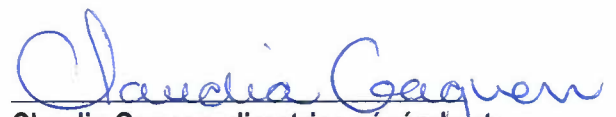
2024-254

Levée de la séance

À 18 h 37 l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Mario Lapierre ET RÉSOLU par ce conseil que l'assemblée soit levée.

Je, Marie-Noëlle Bhérier, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Marie-Noëlle Bhérier, mairesse
Présidente de l'assemblée


Claudia Gagnon, directrice générale et
greffière-trésorière